

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1727 - 24 août 2001 - prix : 9F

AOM-Air Liberté

LE VRAI VISAGE

D'UN PRÉTENDU

« PLAN SOCIAL »

M 6189 - 1727 - 9,00 F



(p. 3 et 5)

SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Réouverture du tunnel du Mont-Blanc : la priorité est donnée aux intérêts capitalistes
- 12 - Hausse du coût de la rentrée scolaire, mais pas des salaires
 - SNCF, l'arnaque
 - Impôts : plus tu gagnes, plus ça baisse
 - Sangatte : barbelés de la honte
 - Régularisation de tous les sans-papiers!

Dans les entreprises

- 5 - AOM-Air Liberté
 - Île de la Réunion : trois semaines de grève dans un groupe de travaux publics
- 6 - Hôpital Beaujon (Hauts-de-Seine) : le bâtiment ne va pas plus que le reste
 - Caisse d'Épargne (Cergy)
 - L'exploitation dans les centres d'appels

Tribune

- 4 - Arrêtez le massacre ! Solidarité avec le peuple palestinien

Dans le monde

- 4 - USA : vie sauve pour Mumia Abu Jamal, le combat continue
- 8 - Rwanda : Védrine en commis voyageur de l'impérialisme français
 - Argentine : les tortionnaires peuvent dormir tranquilles
 - USA : suppressions d'emplois dans l'automobile
- 9 - Israël : le terrorisme d'Etat
 - Macédoine : vous avez dit la paix ?
- 10 - Ex-URSS : il y a dix ans, le putsch raté d'août 1991
- 11 - Tunisie : leur ami Ben Ali

Lire

- 11 - Réédition de romans d'Erich-Maria Remarque

TOUJOURS PLUS D'INTÉRIM

Selon le ministère de l'Emploi, l'emploi intérimaire, en augmentation depuis trois ans, a connu une hausse de 17% en 2000. Au moins 1 846 000 salariés ont eu recours à l'intérim cette année-là. Et leur nombre devrait encore augmenter.

Les jeunes et les ouvriers sont particulièrement concernés, en particulier ceux qui occupent des postes non qualifiés : un emploi non qualifié sur six est un emploi en intérim. Lorsqu'un chômeur retrouve un emploi, il s'agit très souvent d'un poste en intérim.

Le recours à la main-d'œuvre temporaire est devenu un mode de fonctionnement pour les patrons, qui usent et abusent de ce moyen pour répondre aux besoins de leur production sans vraiment embaucher. Dans tous les secteurs d'activité, de l'industrie automobile au bâtiment, en passant par la restauration et les

grands magasins, il n'est pas rare que le tiers, voire la moitié des effectifs, soit en situation précaire dont au moins 20% en intérim. En fait, comme le reconnaît l'étude du ministère, « initialement prévu pour remplacer un salarié temporairement indisponible, l'intérim est devenu un mode de gestion des anticipations et d'ajustement à l'activité des entreprises ». Avec les contrats à durée déterminée, les contrats d'apprentissage, les stages en tout genre, l'intérim est pour les patrons une façon d'assurer la flexibilité, de pouvoir exploiter et renvoyer les salariés comme bon leur semble, au gré des besoins, en exerçant toutes les pressions et en payant mal le plus souvent.

Dans cette dégradation des conditions de travail et de vie de la classe ouvrière, les gouvernements qui ont encouragé le recours à l'intérim sont complices.

Anne LENOUX

Danone

LES LICENCIEMENTS PLEUVENT, LES PROFITS FLEURISSENT

Après leurs séries d'annonces de plans de licenciements, les grands groupes français viennent de publier leurs résultats du premier semestre 2001. Dans leur quasi-totalité, leurs chiffres d'affaires sont en augmentation ainsi que les premiers bénéfices publiés.

Par exemple, Danone annonce un chiffre d'affaires en progression de 6,2% et un résultat net en progression de 6,5% par rapport à l'an passé.

Il arrive que des entreprises

qui licencient masquent un peu par pudeur leurs bénéfices pendant une courte période. Le PDG de Danone ne se donne même pas cette peine. Avant, pendant et après les licenciements, les bénéfices continuent d'augmenter.

Les actionnaires boivent du petit lait. Jusqu'à ce que les travailleurs de Danone et d'ailleurs réquisitionnent les profits pour maintenir les emplois et les salaires.

C.B.

Logements insalubres

LA MAIRIE DE PARIS ATTEND L'ACCIDENT POUR INTERVENIR

Dimanche 19 août, le plancher d'un appartement du XIX^e arrondissement de Paris s'effondrait, faisant sept blessés, dont cinq graves, au cours d'une chute de plusieurs mètres au milieu des gravats. L'effondrement serait dû à l'accumulation d'une masse d'eau sous le plancher.

L'état de vétusté de l'appartement n'était un secret pour personne : ni pour les habitants de l'immeuble qui craignaient pour leur sécurité, en particulier la famille occupant l'appartement, qui était dans l'attente d'un relogement, ni pour le syndic mis en demeure d'effectuer des travaux, ni pour la mairie de Paris, propriétaire des lieux. Mais malgré l'urgence, rien n'avait été fait.

La mairie du XIX^e, socialiste, reporte la responsabilité des faits sur

le syndic. Mais ne lui aurait-il pas été possible de reloger cette famille avant l'accident ? Il y aurait sur Paris 600 immeubles vétustes, dont 120 sur le XIX^e arrondissement, un des plus populaires. 104 appartiennent à la Ville de Paris. Pour ceux-là déjà, qu'on ne vienne pas nous dire qu'il serait impossible de reloger leurs occupants dans le parc immobilier de la Ville de Paris, en attendant la construction de logements neufs. Mais les socialistes à la tête de la mairie de Paris ont d'autres priorités que de s'occuper des mal-logés qui ont peu de ressources financières, par exemple des mesures démagogiques sur la circulation dans Paris pour satisfaire leur électorat petit-bourgeois...

M.L.

LES GRANDES SURFACES SE SUCRENT SUR LES FRUITS

Cet été, les fruits étaient chers : des abricots à 30F le kilo, des nectarines à plus de 20F, etc. L'explication serait une récolte plus faible, liée aux intempéries, et les distributeurs achèteraient aux producteurs les fruits plus chers

que l'an dernier. Mais les grandes surfaces n'en doublent pas moins les prix des fruits quand elles les mettent dans leurs rayons. Dans tous les cas, ce sont les consommateurs qu'on prend pour des poires.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 10600 exemplaires. Composition: [ET Associés], Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
PRÉNOM:
ADRESSE:

CODE POSTAL et VILLE:

COMPLÉMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 20 août 2001

AOM-Air Liberté **LE VRAI VISAGE D'UN PRÉTENDU « PLAN SOCIAL »**

Plus le temps passe, plus le « plan de sauvetage » du groupe AOM-Air Liberté se révèle être ce qu'il est : un plan destiné à jeter à la rue, en faisant le moins de vagues possibles, des centaines de salariés de cette société.

La presse, le gouvernement, les syndicats de l'entreprise, nous avaient affirmé qu'on avait trouvé un bon repreneur, dont le porte-parole était un militant syndicaliste. L'entreprise allait être sauvée.

L'entreprise peut-être. Mais jusqu'à quand ? Quant au personnel, malgré l'embauche d'un certain nombre de stewards et d'hôtesse de l'air par Air France, malgré les départs volontaires, ils seront plusieurs centaines à recevoir prochainement leur lettre de licenciement.

Cet accord qu'on nous présentait comme miraculeux n'aura profité qu'aux actionnaires, puisqu'en échange d'une modeste contribution du groupe Swissair, et sans que le baron Seillière ait eu lui à mettre la main à la poche, les uns et les autres se sont vu garantir que quoi qu'il arrive dans l'avenir, leur responsabilité ne serait pas engagée.

Quant aux reclassements au sein d'Air France, que l'on nous présente aujourd'hui comme le remède miracle, ils ne permettront pas aux salariés ainsi réembauchés de retrouver leur salaire antérieur. En outre, qu'est-ce qui garantit que dans

six mois, ou dans un an, ils ne seront pas de nouveau licenciés ? Enfin, il faut se souvenir qu'il n'y a pas si longtemps on nous présentait l'existence du groupe AOM-Air Liberté comme le moyen d'en finir avec le monopole d'Air France. C'était, nous avait-on dit, pour le plus grand bénéfice des usagers. La réalité est qu'il s'agissait de permettre à de grands groupes capitalistes privés de faire des profits dans le domaine du transport aérien. Et comme les résultats n'ont pas été au niveau de leurs espérances, ils ont préféré mettre la clef sous la porte, en se moquant éperdument de ce que cela signifiait pour les salariés qui allaient se retrouver au chômage.

Quand le jeune Parti socialiste luttait pour défendre les intérêts du monde du travail, il reprochait aux patrons de fermer leurs usines, quand ils y trouvaient leur compte, en y attachant aussi peu d'importance « qu'un bourgeois qui ferme sa tabatière ». Le patronat n'a pas changé. Ce sont les dirigeants socialistes qui ont changé, en considérant ce genre de comportement comme normal.

Bien sûr, les salariés d'AOM-Air Liberté, en particulier les pilotes, n'appartenaient pas à la fraction la plus exploitée de la classe ouvrière. Mais l'ensemble des travailleurs ne peuvent qu'en être solidaires, car ce

qu'ils vivent aujourd'hui, c'est ce que vivent dans tout le pays, des milliers d'entre eux. C'est ce qui nous menace tous.

Les salariés qui se battent le dos au mur, face à la menace de fermeture de leur entreprise, n'ont pas vraiment le choix. Et nul ne peut leur reprocher d'accepter des plans sociaux qui leur sont présentés comme la meilleure solution possible non seulement par les patrons, mais aussi par nos gouvernants qui se disent de gauche, et par des syndicalistes qui se veulent des « gestionnaires » de la société capitaliste et qui ont oublié ce qu'est la lutte de classe. Alors tout ce que ce patronat et ces hommes politiques responsables de cette situation méritent, c'est une riposte de l'ensemble de la classe ouvrière.

C'est cette riposte qu'il nous faut préparer. C'est à cette tâche que tous les militants de la classe ouvrière, quelle que soit leur couleur politique, quelle que soit leur appartenance syndicale, doivent consacrer leurs efforts, s'ils ne veulent pas que dans une société de plus en plus riche, un nombre croissant de travailleurs ne deviennent de plus en plus pauvres, de plus en plus réduits à des emplois précaires, soumis à des horaires, à des conditions de travail, indignes du XXI^e siècle.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

ARRÊTEZ LE MASSACRE! SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN!

Dimanche 19 août, l'armée israélienne a tué six Palestiniens, dont une fille de 8 ans et son frère, 6 ans. La guerre larvée devient chaque jour plus sanglante en Palestine. Des hommes, des enfants abattus; une femme enceinte criblée de balles dans une voiture soupçonnée de vouloir forcer un barrage militaire. Depuis la reprise de « l'Intifada », il y a presque un an, plus de 550 Palestiniens sont morts, et près de 150 Israéliens.

Les médias ne nous montrent souvent que la partie des faits qui les arrange, comme lors de l'attentat-suicide d'un Palestinien contre un restaurant israélien, le 9 août dernier, qui a fait seize morts et des centaines de blessés. Mais ces seules images sanglantes, insoutenables, ne doivent pas masquer la réalité: contrairement à ce que prétend le gouvernement israélien, son armée n'est pas engagée dans une opération de police pour défendre la population israélienne contre le terrorisme palestinien. Les terroristes, ce sont avant tout ces dirigeants israéliens, qui prenant en otage leur propre peuple, se servent des attentats pour faire oublier qu'ils mènent une vraie guerre, avec leur armée suréquipée, contre la population palestinienne qui n'a que sa révolte pour se faire entendre.

Depuis des dizaines d'années, ce peuple est contraint de vivre dans des camps de réfugiés, sur des territoires misérables, où il a été parqué par un Etat d'Israël niant son droit à l'existence. Dans ces bouts de terrains, souvent privés d'eau, comme les 40 km de désert de la bande de Gaza où s'entassent 1 200 000 Palestiniens, le chômage atteint 60%. La seule possibilité de gagner de quoi survivre c'est de sortir de ces camps cernés par l'armée et aller se faire exploiter en Israël, pour un salaire souvent deux fois inférieur à celui des israéliens. Mais même cela, n'est plus aujourd'hui possible: l'armée ne laisse plus sortir les travailleurs qu'au compte-gouttes, en fonction des besoins des patrons israéliens, au prix de fouilles corporelles quotidiennes, et d'heures de voyage pour franchir quelques kilomètres de barbelés. Et la colonisation de nouvelles terres par des Israéliens dans les territoires occu-

pés n'a pas cessé de progresser dans la période récente, au détriment des Palestiniens, en entravant encore davantage leur possibilité de circuler.

Depuis des années, le peuple palestinien se bat le dos au mur pour son droit à l'existence. Entre 1987 et 1993, sa colère a explosé: les chars et les hélicoptères de l'armée israélienne ont dû faire face à des gamins armés de pierres. Face à cette révolte, l'Etat israélien a dû faire des concessions. En 1993, un « processus de paix » était signé à Oslo, qui devait aboutir à la création d'un embryon d'Etat palestinien. En fait, ce qui en est sorti, n'est que la constitution d'une police palestinienne, chargée de faire régner l'ordre dans les mêmes camps de réfugiés qu'auparavant. Mais même cette caricature d'autonomie a été jugée trop généreuse par une partie de la bourgeoisie israélienne. Quand le massacreur Sharon est arrivé au pouvoir il y a quelques mois, il a accéléré une véritable guerre de reconquête des territoires palestiniens. Désormais, chaque tentative de résistance palestinienne sert de prétexte à l'armée israélienne pour envahir une « zone d'autonomie », détruire un bâtiment de « l'Autorité palestinienne », abattre un militant palestinien.

Et surtout, les dirigeants israéliens font tirer sur la population pauvre pour tenter de la démoraliser. Mais ça, c'est la partie la plus risquée du programme de Sharon. Pour le moment, il n'a réussi qu'à faire surgir de nouveaux combattants dans les rangs des Palestiniens, et toujours plus nombreux sont ceux qui considèrent qu'ils n'ont plus rien à perdre.

Le militarisme israélien bénéficie du soutien financier et politique plus ou moins avoué de la plus grande partie des Etats impérialistes du monde, pour le compte desquels il sert de gendarme et maintient l'ordre au Proche-Orient. Alors ici, en France, nous travailleurs, devons faire entendre haut et fort à ceux qui nous gouvernent, notre refus de cette politique criminelle et notre pleine solidarité avec le peuple palestinien.

Editorial des bulletins
d'entreprises « l'Étincelle » de
la minorité du lundi 20 août 2001

Convergences Révolutionnaires numéro 16 (juillet-août 2001)
Un dossier « Révolte en Kabylie, révolte en Algérie »; des articles sur « pourquoi pas une candidature LO-LCR ? sur la manifestation du 9 juin et la préparation d'une suite, sur la « loi de modernisation sociale », sur le positionnement du PCF, sur les mafias des entreprises de nettoyage...
Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.
Abonnement: un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Réouverture du tunnel du Mont-Blanc LA PRIORITÉ EST DONNÉE AUX INTÉRÊTS CAPITALISTES

Alors qu'un tribunal avait déclaré par avance illégal le référendum organisé par les maires de Chamonix et de deux autres communes voisines, 53 % des électeurs se sont déplacés. Ils se sont prononcés à la quasi-totalité contre la réouverture aux camions du tunnel du Mont-Blanc, prévue prochainement pour relier à nouveau la vallée de Chamonix à l'Italie.

Illégale ou pas, la consultation a donc permis de mesurer le mécontentement et de faire en sorte que l'opposition de la population à la réouverture du trafic des camions à travers le tunnel du Mont-Blanc soit largement connue. Même le ministre des Transports, Gayssot, qui a parlé de référendum « officieux », n'a pas pu l'ignorer complètement. Mais de là à ce que l'avis de la population locale soit pris en compte, il y a probablement très loin.

Car le choix du transport par camions des marchandises à travers les Alpes met en jeu des intérêts financiers qui pèsent autrement plus lourd que l'opinion de la population. Les actionnaires de la société qui gère le tunnel du Mont-Blanc n'encaisseraient certainement pas les mêmes dividendes si celui-ci n'était fréquenté que par les voitures de tourisme...

Pourtant, deux ans après l'incendie de mars 1999 qui avait fait 39 morts, une association dénonce le fait que les travaux de rénovation du tunnel aient été lancés sans étude d'impact sur l'environnement et sans consultation de la population. Le ministre des Transports a beau affirmer que « tout ce qu'il est possible de faire en matière de sécurité a été fait », certains élus locaux s'inquiètent toujours de la sécurité sous le tunnel: sorties de secours minuscules, voies trop étroites, système d'évacuation des fumées aléatoire. Et puis, le tran-

sit international qui fait traverser quotidiennement la vallée de Chamonix par de véritables trains de poids lourds (on parle de 500 camions soit 21 camions à l'heure, jour et nuit) signifie des nuisances pour les riverains et une pollution permanentes, refusées par une grande partie des habitants. Mais si le résultat du référendum sur le quinquennat auquel, en septembre 2000, seulement 30 % des électeurs avaient participé a bien été pris en considération, celui qui vient d'avoir lieu, sur un problème autrement plus important pour tous, a été d'emblée déclaré illégal, c'est-à-dire nul et non avenu. Cela augure quand même bien mal de la façon dont le gouvernement en tiendra compte.

Depuis des années, on parle de la construction d'un tunnel ferroviaire à travers les Alpes qui permettrait le transport des marchandises par train, ce qui serait plus adapté aux besoins de tous, moins polluant et offrirait plus de sécurité. De ce « ferroutage », le ministre Gayssot reconnaît publiquement l'efficacité et la nécessité, tout en expliquant qu'il ne faudra pas y compter avant dix, voire quinze ans... voire jamais? Pourtant, construire une telle ligne ne relève pas d'un exploit comparable aux lignes TGV. En tout cas, près de cinq ans au gouvernement n'auront servi à rien pour concrétiser cette solution, vantée par le ministère des Transports comme par le nouveau ministre Vert de l'Environnement...

Visiblement, l'urgence a été et reste ailleurs: que la société du tunnel du Mont-Blanc puisse à nouveau engranger des profits après les pertes entraînées par la fermeture du tunnel depuis la catastrophe d'il y a deux ans.

Jean SANDAY

Vie sauve pour Mumia Abu Jamal! Le combat continue

Cet ancien journaliste noir américain, militant des Black Panthers, est emprisonné et condamné à mort depuis 1982 - 19 ans!, à l'issue d'un procès bâclé, truqué, où on l'a accusé de l'assassinat d'un policier. Depuis, il n'a pas été exécuté: les manifestations de soutien organisées, depuis des années, dans de nombreux pays, y ont certainement contribué. Mais, en plus d'être emprisonné, il reste sous la menace permanente d'une mise à mort. D'autant que les gouvernements américains ont adopté ces dernières années (y compris sous Clinton) des mesures pour faciliter et hâter les exécutions des condamnés à la peine capitale.

Se voyant refuser une réouverture de son dossier au niveau fédéral, Mumia Abu Jamal tente d'obtenir un nouveau procès au niveau de l'Etat de Pennsylvanie - le

meurtre dont il est accusé ayant eu lieu à Philadelphie. Une audience a eu lieu le vendredi 17 août 2001, pendant laquelle des manifestations de soutien étaient organisées, à Philadelphie, mais aussi à Paris.

La justice n'a pas laissé le prisonnier s'y présenter en personne: il n'y avait soi-disant pas assez de place dans les prisons de la ville pour pouvoir l'y accueillir! Les défenseurs de Mumia voulaient présenter des nouveaux témoignages l'innocentant, mais la juge n'a accepté qu'une audience d'une demi-heure, limitée aux questions de procédure. Et elle a reporté sa décision de rouvrir ou pas un procès à une date... indéterminée.

Lutte Ouvrière est solidaire de toutes les initiatives de ceux qui soutiennent Mumia Abu Jamal.

F.G.

AOM-Air Liberté

UN PLAN SOCIAL AUSSI « DOULOUREUX » QUE LES AUTRES

Après onze jours de négociations et quatre réunions entre syndicats et administrateurs judiciaires, la liste du personnel d'AOM-Air Liberté en passe d'être licencié vient d'être établie mardi 21 août et les lettres de licenciements envoyées dès le lendemain.

La presse se félicite que, au total, il n'y aurait « que » 830 licenciements secs maximum sur les 1 405 prévus, une partie des salariés ayant démissionné. Mais que certains, las de ce climat, après des mois d'attente sans perspectives, aient décidé de quitter l'entreprise n'enlève rien au nombre total des suppressions d'emplois. De plus, « ceux qui se sont portés volontaires au départ », rapporte un délégué CGT, « le font parce qu'ils en ont marre de galérer, pas parce qu'ils ont retrouvé du travail ». Quant à l'indemnité de départ, elle a été négociée au minimum puisqu'elle correspond à 1,25 mois de salaire pour cinq ans d'ancienneté et 3 mois pour dix ans, et elle ne permettra pas aux licenciés de tenir longtemps sans travail.

Il n'y a pas non plus de quoi se féliciter que, sur le plan des licenciements, les employés des deux compagnies, soient traités avec équité. C'est quand même la moindre des choses et surtout cela n'ôte rien au fait qu'ils perdent leur emploi.

Ainsi, malgré les déclarations apaisantes tant des nouveaux dirigeants d'AOM, des syndicalistes que du gouvernement, sur le fait que le plan social sera « moins douloureux » que prévu, il y a peu de perspectives de retrouver un emploi équivalent pour les salariés d'AOM-Air Liberté qui quitteront l'entreprise.

Air-France compte reprendre une partie du personnel navigant commercial (PNC), c'est-à-dire stewards et hôtesses, mais comme elle avait de toute façon prévu d'embaucher 1 000 personnes dans cette catégorie en 2001, cela se fera au détriment d'autres embauches. De plus, les conditions ne sont pas les mêmes, notamment en ce qui concerne le salaire, puisque leur ancienneté n'est pas reconnue et qu'ils sont embauchés au bas de l'échelle sans même, pour beaucoup, de date précise de réemploi.

Le personnel au sol forme, avec les pilotes, la majorité des

licenciés sans reclassement. Les pilotes et les mécaniciens navigants auront du mal à retrouver un emploi, la compagnie nationale n'en reprenant qu'une trentaine. Beaucoup ont été formés sur des avions qu'Air-France n'utilise pas, et leur formation sur un autre type d'appareil coûte entre 200 000 et 500 000 francs. Pour les personnels au sol, s'ils veulent postuler à un emploi d'hôtesse ou de steward, il leur faudrait posséder un certificat de sauvetage et de sécurité, passer une visite médicale payante et déboursier 10 000 francs de formation.

Certes, le ministre des Transports, Gayssot, prévoit de tenir une réunion avec des représentants d'entreprises publiques (Air-France, RATP, SNCF, SNECMA et Aéroports de Paris) pour les appeler « à se mobiliser afin de contribuer à la reprise des personnels ». Seule la SNCF a déjà fait quelques promesses d'embauche, en plus d'Air-France, correspondant elles aussi à des emplois qu'il était déjà prévu de créer. Quant aux autres entreprises, elles tardent à faire connaître leur réponse, et l'on peut prévoir que cette réunion ne sera qu'une façon supplémentaire de gagner du temps, de duper et démoraliser encore plus les licenciés afin d'éviter que



Le nouveau président d'AOM peut sourire, pas les salariés de la compagnie.

leur colère n'éclate.

Le nouveau patron d'AOM-Air Liberté, rebaptisée Holco, Jean-Charles Corbet, avec l'appui des syndicats et du ministre PCF des Transports, va donc faire payer aux salariés la survie de l'entreprise, tout en tentant de faire passer la pilule en douceur...

Combien de temps durera cette survie? Celui que les banquiers voudront bien lui accorder et rien n'est garanti pour les quelque 3 000 salariés qui restent, qui voient d'ores et déjà leurs salaires bloqués pendant trois ans, pour le personnel au sol, ou diminué de 10% pour les pilotes et les mécaniciens navigants, en échange d'actions.

Quant à faire payer les responsables de ces licenciements, il n'en est pas question pour les pouvoirs publics. Marine-Wendel, le groupe du baron Seillière, président du Medef, et Swissair ont retiré leurs capitaux parce qu'AOM ne rapportait pas assez. Seillière n'a pas perdu un centime et si Swissair doit payer 1,3 milliard à la nouvelle compagnie, elle se fait tirer l'oreille et a déjà effectué en retard le premier versement.

Et, pour l'avenir, tous laissent le soin aux syndicalistes et à Holco de porter éventuellement le chapeau pour les conséquences...

Marianne LAMIRAL

Île de la Réunion

TROIS SEMAINES DE GRÈVE DANS UN GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS

Informé sur le fait que l'entreprise où ils travaillaient, depuis presque vingt ans pour certains, prétendait avoir de grosses difficultés financières, au point que les salaires de juillet risquaient de ne pas être payés, les 145 travailleurs des entreprises Gouvernet et Sobépré, dans l'île de la Réunion ont arrêté le travail mardi 23 juillet. Il s'agissait pour eux d'avoir plus d'explications face au risque de fermeture de leur entreprise et de montrer qu'ils n'étaient pas décidés à se laisser faire.

Depuis environ trois ans, le patron de ces deux entreprises a comme intention de licencier un maximum de travailleurs permanents, quitte à les remplacer si nécessaire par des intérimaires. Deux grèves d'un peu plus d'un mois chacune avaient déjà été menées pour contrecarrer de tels plans.

Il y a deux ans, des négociations avaient commencé avec un obscur groupe financier suisse, la Iode, qui a fina-

lement racheté plusieurs entreprises réunionnaises de travaux publics, dont Gouvernet et Sobépré.

Après quatre jours de grève, sans aucun soutien syndical, ni de la part de la CFDT, majoritaire dans l'entreprise, ni de celle de la CGTR, la tension est brusquement montée parmi les grévistes quand ils se sont aperçus que des sous-traitants venaient au grand jour s'emparer du matériel, sans que la

direction lève le petit doigt. Les travailleurs craignaient qu'on les mette devant un fait accompli : « Il n'y a plus de travail pour vous car il n'y a plus d'outil de travail ». Les grévistes prirent alors la décision de surveiller eux-mêmes les machines, camions porte-charges, fourgons, tracto-pelles... De plus, c'est à partir de ce moment que les mobiles GSM et les voitures de fonction de certains cadres furent réquisitionnés pour les besoins de la grève.

Le vendredi 26 juillet, les grévistes sont allés voir le dirigeant de la CFDT, celui-là même qui avait été avec les patrons réunionnais négocier à Genève le rachat par le groupe Iode de plusieurs entreprises de l'île. Ils voulaient lui demander de faire grève puisque lui aussi est salarié d'une entreprise du groupe, la SIR. La réponse du responsable syndical a été on

ne peut plus nette : « Bien sûr il y aura 100 licenciements chez vous, a-t-il dit, mais est-ce que pour cela il faut prendre le risque de faire licencier les 400 que compte le groupe? »

Au milieu de la semaine suivante, les ouvriers ont décidé de durcir leurs actions en s'adressant à d'autres travailleurs de la zone industrielle, puis en bloquant le centre-ville de Saint-Benoît.

Le vendredi 3 août, des grévistes sont allés à la SIR, une des autres entreprises du groupe pour discuter avec les ouvriers qui, dans la journée, ont voté la grève. Ensemble, ceux de Gouvernet, de Sobépré et de la SIR ont décidé de bloquer les cinq entreprises que compte le groupe, ce qui fut fait lundi 6 et mardi 7 août. Seulement, le lendemain, prenant prétexte que les salaires de juillet avaient été versés, le

délégué syndical CFDT a fait voter la fin de la grève dans son entreprise, la SIR. Beaucoup d'ouvriers auraient voulu continuer mais n'étaient pas prêts à le faire sans le syndicat.

Dès lors, les ouvriers de Gouvernet et Sobépré se sont sentis un peu plus isolés. La reprise était dans l'air mais les ouvriers ont tenu à ce qu'elle se fasse au mieux. Les grévistes ont ainsi obtenu de ne discuter qu'avec les dirigeants de l'entreprise qu'ils ont préalablement acceptés comme interlocuteurs. De nouveaux travaux devraient être confiés aux ouvriers et les heures de grèves ont été payées.

Bien sûr les grévistes sont toujours inquiets pour leur avenir. Tous savent bien que rien n'est vraiment réglé. Mais tous reconnaissent aussi l'utilité de leur action et se sentent prêts à remettre cela s'il le faut.

Hôpital Beaujon
(Clichy - Hauts-de-Seine)

LE BÂTIMENT NE VA PAS PLUS QUE LE RESTE

Le 2 août, le faux-plafond du couloir du bloc opératoire central s'est écroulé sur une longueur de plus de 20 mètres. Heureusement, personne n'était dessous.

Un accident qui ne tombe pas du ciel

Le bloc commun regroupe sept salles d'opération : celles de neurochirurgie, d'O.R.L. et de chirurgie vasculaire. Il est tout récent, n'ayant ouvert qu'en 1999. C'est dire combien l'Assistance publique choisit de mettre les moyens et de construire pour longtemps !

Il a suffi d'une fuite d'eau engendrée par un WC bouché à l'étage au-dessus, la maternité, pour entraîner cet effondrement. Cela signifie sans doute que l'eau s'infiltrait depuis des jours sans que personne ne s'en rende compte. Comment ne pas mettre cela en rapport avec le manque

aigu de personnel en maternité, qui épuise le personnel et lui rend impossible de tout faire et de tout voir ?

Bricolage et précipitation

Les premières mesures prises ont révélé la plus totale improvisation. Un grand plastique a été tendu sous le plafond effondré. Mais il faisait écran aux détecteurs d'incendie. Et de plus, les éclairages situés au-dessus de lui menaçaient de le faire fondre. Il a fallu plusieurs jours pour que les ouvertures nécessaires soient pratiquées.

Les faux-plafonds, on le sait, sont des réservoirs à germes,

notamment à aspergillus. C'est la raison pour laquelle la direction a fait fermer cinq des sept salles d'opérations. Mais elle a accepté que les deux autres, fermées lors de l'effondrement, continuent à fonctionner. Rien ne permettait pourtant au début de savoir si ces salles n'avaient pas de germes ; les analyses n'avaient pas encore donné de résultats.

Pendant les travaux, l'activité continue

Il faut dire que les chirurgiens n'ont pas poussé dans le sens de la fermeture totale du bloc. Chacun essayait au contraire de faire passer ses propres malades, afin de conserver le plus d'activité possible.

Pour maintenir les deux salles en activité, il a fallu créer tout un circuit compliqué de circulation entre elles et les réserves ou les

vestiaires situés à l'autre bout du bloc. Le moindre besoin de matériel a obligé le personnel à des déshabillages et rhabillages fastidieux, ainsi qu'à des trajets par escaliers et ascenseurs, qui aggravaient la fatigue. Cela a duré jusqu'au vendredi 17. Ce jour-là, devant le mécontentement croissant du personnel aide-soignant et infirmier, manifesté au cours de deux réunions avec le directeur et les chirurgiens, ceux-ci décidèrent de fermer une des salles, ce qui soulagea un peu la peine générale.

Tout cela s'est passé au mois d'août, où les congés annuels sont nombreux. Aucun renfort n'a été affecté pour faire face par exemple au surcroît de ménage engendré par l'accident. Circonstance aggravante, la neurochirurgie de l'hôpital Henri-Mondor ayant fermé pour le mois, c'est deux jours par semaine – et non un seul comme en

temps normal – que Beaujon reçoit les urgences de cette spécialité.

Le personnel en est ainsi arrivé aux limites du supportable.

L'hôpital de quel siècle ?

La direction a enfin décidé la fermeture du bloc entier à partir du mercredi 22 août, pour quelques jours. Mais cela ne peut suffire à refaire un plafond qui tienne.

Comme le faisait remarquer une infirmière, l'armée est capable d'installer en une journée des hôpitaux parfaitement stériles dans n'importe quelle partie du monde.

Mais l'AP préfère jouer les Mac Gyver, en pariant sur les conditions d'hospitalisation des malades et sur les efforts supplémentaires du personnel.

Correspondant LO

Hold-up à la Caisse d'Épargne de Cergy (Val-d'Oise)

LA SÉCURITÉ N'A PAS DE PRIX MAIS ELLE A UN COÛT (proverbe patronal)

Le hold-up meurtrier qui a eu lieu dans une agence de la Caisse d'Épargne de Cergy, dans le Val-d'Oise, le 11 août, dégage un constat accablant : si les fonds sont de mieux en mieux protégés, les salariés des Caisses le sont de moins en moins.

Des agressions toujours plus nombreuses et plus violentes

On assiste depuis ces deux dernières années à une véritable explosion du nombre d'agressions contre les établissements financiers en général. A la Caisse d'épargne de Paris qui regroupe également la proche banlieue et la totalité de la Seine-et-Marne (300 agences, 3 000 salariés), par exemple, on dénombre plus d'une cinquantaine de hold-up depuis le début de l'année, soit une moyenne d'un tous les trois jours, quelquefois deux dans la même journée.

Il y a de plus en plus de morts du côté des convoyeurs de fonds, ce qui n'est malheureusement pas nouveau, mais aussi du côté des salariés des banques, des Caisses d'Épargne, voire des vigiles chargés de surveiller les agences. En janvier dernier, un jeune collègue de la Caisse de Saint-Etienne a trouvé la mort dans un hold-up qui, lui aussi, avait mal tourné.

Bien que la Caisse d'Épargne ait elle-même contribué à organiser les rassemblements, sans doute pour se donner bonne conscience, l'affluence constatée lors de la marche silencieuse organisée le 16 août en hommage aux victimes de Cergy témoigne de l'inquiétude des salariés. Plus de mille personnes se sont rassemblées dans un défilé qui est allé du siège de la Caisse de Cergy à son agence du centre commercial des 3-Fontaines, où a eu lieu le drame. Plusieurs dizaines d'employés des caisses de la région, dont celle de Paris, étaient également présents, traduisant bien le malaise profond qui gagne l'ensemble du réseau des Caisses d'Épargne (trente caisses, 30 000 salariés sur tout le territoire).

Que s'est-il passé à Cergy ?

Le 11 août, entre 8 h 50 et 10 h 40, heure à laquelle un client s'est plaint au siège de la caisse de Cergy que son agence restait anormalement fermée, l'alerte aurait été donnée à

quatre reprises à un centre privé de télésurveillance, la société ADT, chargé de la sécurité de la Caisse d'Épargne, sans résultat apparent. Une première alerte aurait été déclenchée manuellement par un employé de l'agence, les trois autres automatiquement à l'ouverture des trois coffres exigée par le malfaiteur.

Ces alertes dites « silencieuses » passent inaperçues du public. Elles sont seulement destinées à permettre au télésurveilleur d'écouter ce qui se passe puis d'alerter son client, la banque ou la Caisse d'Épargne, que quelque chose d'anormal se passe dans une de ses agences.

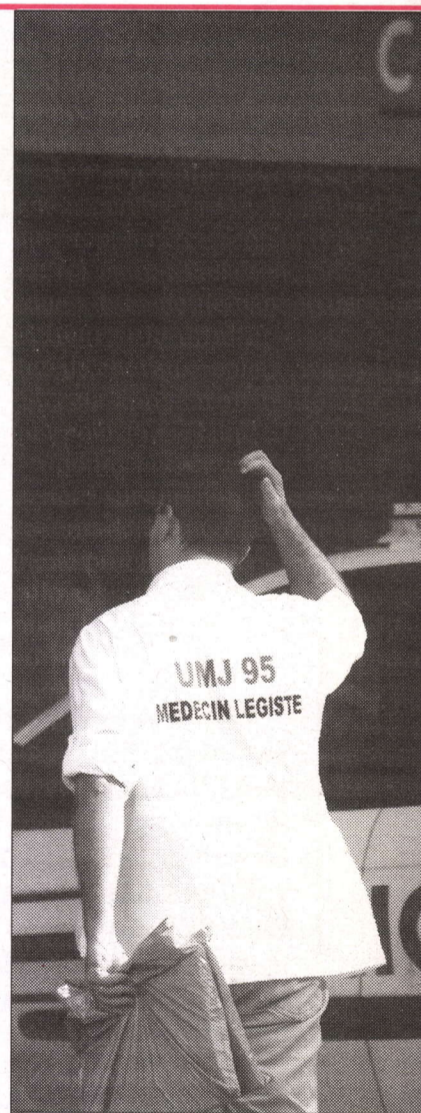
C'est ce qui se serait produit à quatre reprises, d'après la société ADT, mais accompagné, paraît-il d'un rassurant « RAS » (rien à signaler), qui aurait justifié l'inertie du service de sécurité interne de la caisse.

Qui est responsable ? L'enquête en cours le dira peut-être. Mais en tout cas, ce qui est sûr, c'est que le système complexe mis en œuvre par la Caisse d'Épargne n'a pas fonctionné.

En fait, son souci numéro un est de défendre « l'argent ». Ainsi des systèmes de « temporisation » à l'ouverture des coffres ont été mis en place, empêchant ceux-ci en cas de hold-up de s'ouvrir (après une action manuelle) pendant une durée variable pouvant aller de 15 à 45 minutes avec, pendant ce temps interminable, des employés et des clients en joue, rendant les dérapages possibles à tout moment. L'argent est peut-être ainsi mieux protégé, mais pas les salariés et les clients qui se trouvent pris dans un hold-up.

Pire même, puisqu'au lieu d'équiper tous les sas d'entrée des établissements bancaires de détecteurs d'armes, un projet de suppression de ces sas est à l'étude avec cette idée que si l'argent est encore mieux protégé, on pourrait supprimer les sas. Tant pis si les éventuels gangsters sont ainsi de plein pied avec les employés et les clients.

Pour faire des économies, y compris sur les problèmes de sécurité, la Caisse d'Épargne comme tous les établissements bancaires, n'hésite pas à recou-



Après le hold-up meurtrier : des é où la vie du personnel compte pou

rir de façon massive à la sous-traitance avec ce que cela signifie en matière de sécurité comme de transport de fonds (des smicards transportent des milliards). C'est ainsi qu'à Cergy, par exemple, l'alerte déclenchée de l'agence avertissait une société sous-traitante, laquelle devait à nouveau retransmettre aux services cen-

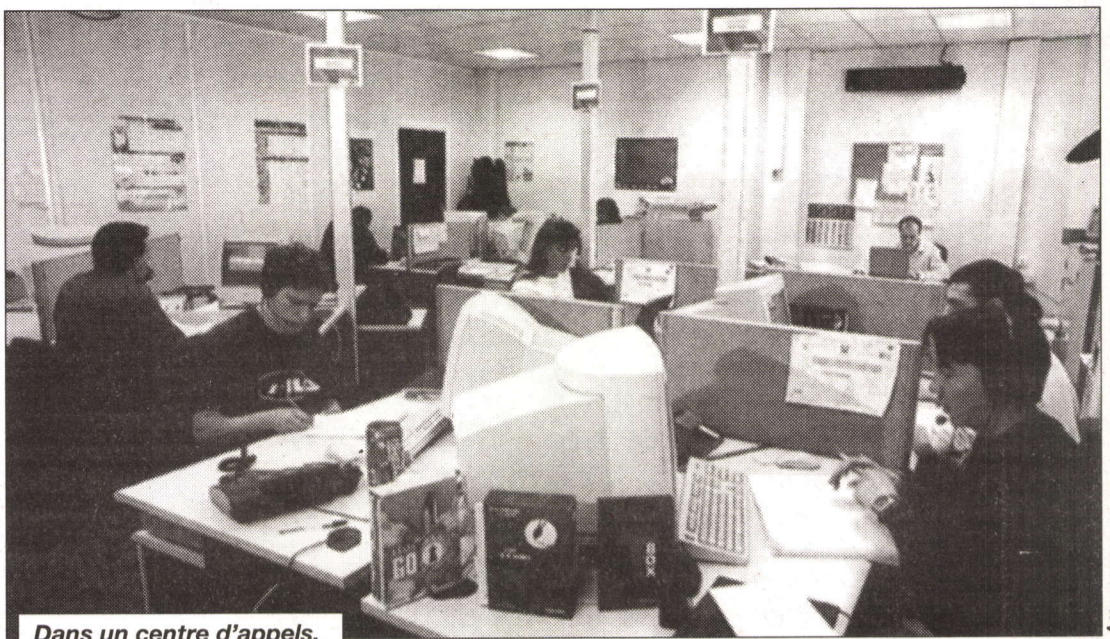
Les centres d'appels

UNE EXPLOITATION INTOLÉRABLE

Les « demoiselles du téléphone » d'autrefois s'appellent aujourd'hui des « téléopératrices », les lieux de leur exploitation sont des « centres d'appels » ou « plateformes d'appels ».

Dans ces centres d'appels, il ne s'agit plus d'aiguiller des communications d'usagers du téléphone, mais de répondre aux questions et demandes de « clients », de les conseiller, de les démarcher, etc. On peut être « chargé de clientèle », « téléconseiller », « agent de télémarketing »...

Le développement des télécommunications en association avec l'informatique a entraîné la mise au point de systèmes qui permettent de gérer des centaines d'appels de clients, en les répartissant entre les employés de telle sorte que le temps de ces « opérateurs » soit utilisé avec le maximum de rendement. Là, les secondes comptent, et la productivité est prioritaire.



Dans un centre d'appels.

pour des raisons fiscales, les centres d'appels se multiplient aujourd'hui, en France, avec les aides offertes par les Conseils généraux ou régionaux, notamment sous prétexte de compenser les activités qui ferment. Ainsi dans les régions comme le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, la Sarthe, la Lorraine, les Conseils régionaux ont offert des ponts d'or aux entreprises comme Atos, Téléperformance, Hays Cérítex ou Qualiphone.

L'exemple d'Amiens où le Conseil régional a soutenu financièrement l'installation de plusieurs plateformes d'appels avec des écoles de formation, la construction d'un « réseau haut débit », avec exonération de charges, zones franches, etc., est significatif de cette politique. Et c'est la même chose au Mans pour un centre Cérítex ou à Villeneuve d'Asq pour un centre Atos qui ne travaille pratiquement que pour France Télécom ! Car, même une société comme France Télécom, qui a ses propres centres d'appels, fait appel à d'autres entreprises pour sous-traiter le trafic, par exemple quand des services démarrent avec une activité plus chargée pour un temps limité, ou avec des horaires sur lesquels elle ne veut pas mettre du personnel permanent : cela lui permet de faire des économies !

Pour le personnel, des salaires dérisoires, la flexibilité et la mobilité

Pour les téléopératrices – dont les trois quarts sont des téléopératrices – il y a différentes situations : dans les centres intégrés à des entreprises comme France Télécom, Air France, la SNCF, les salaires dépendent des conditions collectives de ces entreprises. Dans les centres sous-traitants, comme Cérítex, Téléperformance, Atos, les salaires sont au niveau du SMIC horaire.

Mais dans tous, le travail est mesuré au nombre d'appels pris, au temps passé à répondre au

client, au nombre de contrats passés ou de ventes effectuées quand il s'agit de centres commerciaux, au nombre de dépannages effectués dans le meilleur temps quand il s'agit de centres qui s'occupent de « soutien technique » ou « hot line ». La flexibilité des horaires est de règle (avec des horaires qui changent d'un jour à l'autre et d'une semaine à l'autre en fonction des contrats) de même que les contrats à temps partiel imposé en fonction du trafic. Et partout, que ce soit dans les centres intégrés ou sous-traitants, une partie du revenu mensuel est liée aux résultats individuels sous forme de primes de productivité ou de qualité, évaluées par les écoutes que font les responsables d'équipes ou superviseurs (le plus souvent, des hommes). Car la pratique des écoutes des communications est monnaie courante dans ces centres.

Quant à la mobilité, elle est quasi permanente : ainsi à Paris il n'y a plus qu'un seul centre Atos alors qu'il y en avait trois il y a trois mois ; mais l'entreprise essaye de gagner de l'argent en concentrant ses activités sur un seul bâtiment, ce qui évite plusieurs loyers. Il en est de même pour Téléperformance dont un centre, situé à Pantin, ne va durer que trois mois : le personnel venant d'être transféré de Paris devra trois mois plus tard se retrouver à Montreuil !

Des conditions de travail toujours sous pression

Les téléopératrices sont tenues d'utiliser des phrases-type, déterminées par des « plans de dialogue » qu'elles doivent appliquer en permanence.

D'abord il faut « sourire au téléphone », c'est la première des directives. Le client le perçoit, paraît-il... Ensuite, il ne faut pas se présenter en disant « Cérítex, bonjour » ou « France Télécom, bonjour ». Il faut se présenter avec son nom ou son prénom, ou un pseudonyme, pour la bonne raison qu'il faut cacher que ce n'est pas forcément l'entreprise que les

« clients » appellent qui leur répond ! Les centres d'appels en tant que tels, et les sociétés qui recourent à eux, aiment la discrétion sur cette pratique.

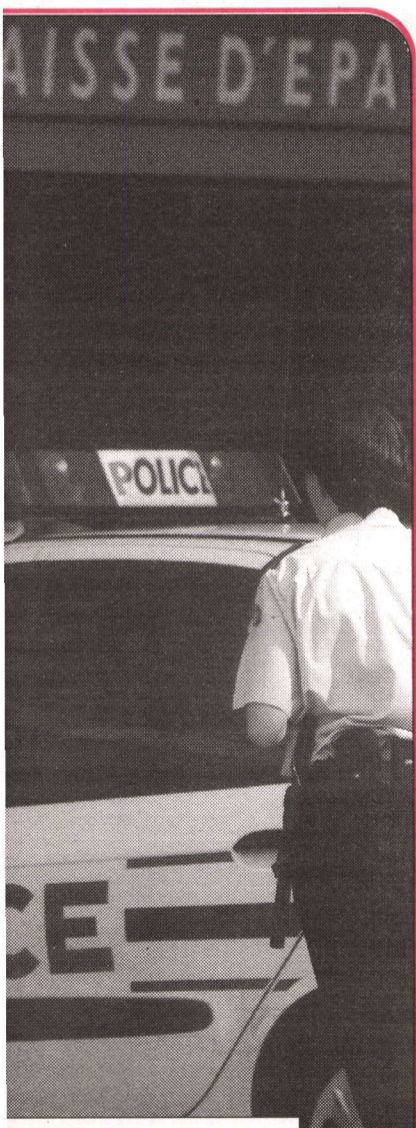
Ainsi, à Bagnolet, en région parisienne, pendant plusieurs années, les agents de France Télécom qui travaillaient dans un centre d'appels uniquement commercial lié par des contrats avec des entreprises aussi diverses que Renault, Pizza Hut, Picard Surgelés, Les Pompes Funèbres Générales, ING Banque, les produits de beauté d'une filiale Yves Rocher, ne devaient surtout pas dire « France Télécom, bonjour ». Ils devaient se présenter en fonction de l'appel qui apparaissait sur leur écran et se débrouiller pour y répondre en sautant d'un sujet à l'autre. Ainsi, une opératrice s'est vue demander par un client si le produit « anti-chute de cheveux » était efficace... cela après avoir traité un appel pour Pizza Hut !

Aujourd'hui, ce centre a été transféré sur un autre site et la direction de France Télécom a réglé le problème : le personnel employé est uniquement du personnel embauché par Qualiphone et il n'y a plus de personnel France Télécom, sauf... les responsables du service !

Avec ces conditions de travail, ces pressions permanentes, ces salaires dérisoires, cette flexibilité imposée, les contrats à temps partiel imposé, le personnel – qui est généralement jeune, la majorité ayant moins de 30 ans – n'hésite pas, quand il trouve un travail ailleurs à de meilleures conditions, à partir. Et le roulement du personnel est très important dans ce secteur : de 30 % à 50 % par an, surtout dans les entreprises sous-traitantes.

Les conditions d'une lutte d'ensemble sont évidemment difficiles, la formation de sections syndicales débute à peine. Néanmoins, il commence à y avoir des réactions des travailleurs contre les conditions de salaires et de travail imposées. Et il faudra bien que les patrons en tiennent compte un jour ou l'autre !

Alexis RIVAL



économies sur la sécurité r bien peu...

traux de sécurité de la Caisse.

Plusieurs salariés de la Caisse d'Épargne viennent d'être tués dans l'exercice de leur travail. Alors, les petits soucis d'économie de la Caisse d'Épargne ne peuvent pas être la préoccupation des salariés, qui veulent simplement travailler pour gagner leur vie et ne pas risquer de la perdre en travaillant.

Afrique

Le ministre Védrine au Rwanda

UN COMMIS VOYAGEUR DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

Hubert Védrine, ministre des Affaires étrangères, vient de terminer, le 14 août dernier, un voyage en Afrique centrale, dans la région des Grands Lacs.

Il s'est rendu à Kigali, au Rwanda, pour la première fois depuis le génocide des Tutsis, en avril 1994, qui avait fait 800 000 morts; officiellement afin de renouer le dialogue. Mais aussi faire pression sur le régime de Paul Kagamé pour qu'il retire ses troupes de l'Est de la République démocratique du Congo où elles combattent toujours les milices hutues, anciens débris du régime géno-

cidaire rwandais. Mais pas seulement. Le Rwanda trouve son compte en occupant les régions orientales de la République démocratique du Congo dont les ressources minières sont riches en diamants et autres métaux précieux. Cela n'est pas étranger au regain d'intérêt que l'impérialisme français porte à cette région, car il voudrait bien aussi sa part de gâteau.

Mais loin de faire profil bas pour le rôle passé de l'impérialisme français dans sa participation active de soutien aux massacreurs lors du génocide rwandais, Hubert Védrine et la délégation française ont fait preuve d'arrogance et de culot, se déclarant d'accord pour

renouer le dialogue avec le nouveau régime rwandais mais... «sans repentance». Aux yeux du ministre des Affaires étrangères et donc du gouvernement français, la politique passée de l'impérialisme français dans la région ne souffre aucune critique, elle ne comporte «ni fiasco ni culpabilité».

Pourtant, derrière les sinistres bandes armées hutues, les Interahamwe, qui semèrent la terreur au Rwanda pendant plusieurs semaines du mois d'avril 1994, il y avait bien la main de l'impérialisme français comme l'atteste le soutien indéfectible apporté au clan Habyarimana, le clan hutu au pouvoir. Clan qui avec la com-

plicité politique, militaire et financière de la France a organisé et planifié le massacre de centaines de milliers de Tutsis. La bande de gangsters et d'assassins au pouvoir à Kigali a bénéficié tout au long du génocide de protections politiques aux plus hauts sommets de l'appareil d'Etat, à Paris. Les milices hutues ont été entraînées et encadrées par des officiers instructeurs de l'armée française; et cela bien avant le déclenchement des massacres. Pendant toute la durée des massacres, les milices hutues furent ravitaillées en armes et en munitions, payées par la France. Et lorsque le gouvernement provisoire hutu dut fuir

face à l'offensive des troupes rebelles de l'armée tutsie, de Paul Kagamé, venues d'Ouganda, le gouvernement français, tel l'assassin cynique défenseur de la veuve et l'orphelin, organisa «l'Opération Turquoise», une mission militaire faussement humanitaire qui avait pour seul but de protéger les débris de l'armée génocidaire en déroute.

Le gouvernement français et son ministre des Affaires étrangères peuvent mentir et nier la responsabilité de l'impérialisme français dans le génocide rwandais: celle-ci est bien réelle.

René CYRILLE

Argentine

LES TORTIONNAIRES PEUVENT DORMIR TRANQUILLES

La justice argentine a remis en liberté, mardi 14 août, l'ex-capitaine de frégate Astiz, un des principaux tortionnaires de l'époque de la dictature militaire qui a duré de 1976 à 1983. Pendant cette période, 30 000 personnes, pour la plupart des militants de gauche et d'extrême gauche, ont purement et simplement disparu, selon les associations de défense des droits de l'Homme. Une des méthodes des militaires était de torturer les prisonniers pour les faire parler, puis de les transporter en avion pour les larguer, morts ou drogués, dans l'océan, afin de faire disparaître les corps.

Le retour à la «démocratie» en 1984 entraîna des poursuites contre des militaires de second plan, mais cela ne signifia pas pour autant l'arrestation des tortionnaires ni des responsables. Au contraire, une série de lois d'amnistie fut votée qui invoquait le «devoir d'obéissance» pour empêcher toute poursuite contre les militaires. Une loi dite du «point final» permit même de ne plus autoriser la moindre poursuite pour crime ou enlèvement au moment de la dictature. Et aucun des gouvernements qui se sont succédé depuis 1984 n'a remis en cause ces lois qui laissent en liberté des assassins.

Parmi ceux-ci, Astiz, surnommé «l'ange blond de la mort», ne s'est jamais caché des ignominies qu'il avait commises. Ses propos outranciers l'ont même conduit à être condamné à trois mois de prison (avec sursis quand même!). Il s'était vanté dans une interview de son rôle dans la répression et avait affirmé «être techniquement préparé pour tuer un homme politique ou un journaliste». Le motif de sa condamnation était «apologie de crime» et non pas, bien sûr, les crimes réels qu'il a commis,

ceux-ci étant couverts par l'amnistie.

Si Astiz était en détention préventive depuis le 1^{er} juillet, c'était sur requête d'un juge italien, les militaires argentins ayant aussi fait disparaître des ressortissants étrangers. Son extradition vient d'être refusée par les juges argentins, ce qui a entraîné sa mise en liberté.

L'Etat argentin, les juges, les militaires, les hommes politiques de la bourgeoisie se sont tous entendus pour protéger les tortionnaires car ils pourraient bien leur servir encore. On connaît

fort bien ici ce genre de choses: il n'y a qu'à rappeler l'impunité dont jouissent jusqu'à nos jours les tortionnaires de la guerre d'Algérie. Et ce n'est sûrement pas un hasard si, récemment, on a appris que de nombreux «services spéciaux» d'Amérique latine avaient reçu l'aide et la formation des militaires français dans les années soixante, ceux-là même qui s'étaient fait la main contre la population algérienne.

Les militaires, d'Argentine ou d'ailleurs, n'ont décidément pas grand-chose à craindre de

leur appareil d'Etat dont ils sont en fait la colonne vertébrale. Les travailleurs, et notamment les travailleurs argentins qui ont subi directement la dictature et dont les familles ont été persécutées, auraient tout intérêt à pouvoir juger et condamner comme ils le méritent les assassins sous l'uniforme. Mais pour cela, ils ne pourront compter que sur leur propre mobilisation, sans rien attendre de l'Etat bourgeois, de ses politiciens comme de ses juges.

Roger BERTRAND

États-Unis

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS L'AUTOMOBILE

Ford, le second constructeur automobile américain, prévoit de supprimer de 4 000 à 5 000 emplois administratifs d'ici à la fin de l'année en Amérique du Nord, soit 10% des employés sur ce continent. Cette annonce intervient un an après la suppression de 3 000 emplois à Dagenham, en Grande-Bretagne, et fait suite aux restructurations menées par ses concurrents, General Motors et Daimler-Chrysler, où les licenciements se chiffrent aussi en milliers.

Ford annonce qu'il y aura peu de licenciements, la majorité des départs étant volontaires, en retraite et pré-retraite. Il n'empêche que les partants ne seront pas remplacés, ce qui aggravera les conditions de travail des employés restants. Les dirigeants du groupe le disent d'ailleurs clairement, en affichant leur intention «d'accélérer leurs efforts pour améliorer la productivité».

La justification de ces licenciements? En 2001, les comptes de Ford seraient

«tombés dans le rouge», avec un déficit de 551 millions de dollars causé en partie par le rappel de véhicules équipés de pneus Firestone défectueux. Mais l'année précédente avait été bénéfique pour l'entreprise, qui avait affiché un bénéfice de 2,5 milliards de dollars, dont les travailleurs n'avaient pas profité.

Outre ses pertes affichées, l'entreprise, qui a connu une baisse de ses ventes l'an passé, anticipe aussi sur un possible ralentissement du

marché, en licenciant et en augmentant la productivité pour maintenir les profits de ses actionnaires à un taux élevé. Tout comme l'ont fait General Motors, qui a supprimé 15 700 emplois en décembre 2000 et prévoit de monter ce chiffre à 21 000, ou Daimler-Chrysler avec 26 000 emplois en moins en janvier dernier.

La note est lourde pour les travailleurs.

M.L.

Israël

LE GOUVERNEMENT DONNE L'EXEMPLE DU TERRORISME

Depuis quelques semaines, Israël multiplie les provocations et accroît la répression à l'égard des Palestiniens, sous prétexte de lutter contre le terrorisme.

La recrudescence des attentats-suicides qui frappent aveuglément des civils en plein cœur des villes israéliennes a évidemment de quoi choquer. Dimanche 12 août par exemple, un kamikaze a fait exploser une bombe devant un café près de Haïfa, faisant quinze blessés et se tuant sur le coup. L'attentat a été revendiqué par le Djihad islamique.

Mais la politique d'Israël n'en est pas moins révoltante : tout aussi violente, elle est quotidienne et pratiquée avec des moyens autrement importants. Les victimes se comptent par centaines dans les rangs de la population palestinienne. Sans parler des destructions provoquées par l'aviation et les chars israéliens.

Sharon prétend désormais « liquider le terrorisme » et a engagé des mesures de représailles pour exécuter tous les Palestiniens soupçonnés de prendre part aux attentats, directement ou indirectement.

Ainsi, le 31 juillet, le bombardement d'un immeuble de Naplouse par des chars israéliens, sous prétexte qu'il abritait une réunion d'activistes du Fatah, a



Palestinienne devant les ruines d'une maison et d'une école détruites par l'armée israélienne à Jérusalem-Est.

provoqué la mort de huit Palestiniens, dont deux enfants. Plus récemment, dans la nuit du 13 au 14 août, à Ramallah, un membre de la garde présidentielle de Yasser Arafat a été blessé par un obus tiré sur sa voiture. Et un jeune Palestinien soupçonné d'avoir participé au meurtre d'un Israélien a été tué près d'un barrage routier par des barbouzes israéliennes.

Et le gouvernement israélien multiplie les provocations. L'armée israélienne a pour la première fois fait des incursions dans des territoires sous administration de l'Autorité palesti-

nienne, où théoriquement elle n'a pas le droit de pénétrer (d'après les accords d'Oslo, que l'État hébreu n'a jamais vraiment respectés et qu'il piétine maintenant allègrement). Des bulldozers, protégés par des chars et des hélicoptères, y ont détruit plusieurs bâtiments.

Enfin, dimanche dernier, un nouveau pas a été franchi. Un ministre du gouvernement israélien a annoncé à la télévision que les mesures de répression allaient être étendues aux familles des kamikazes. Il a déclaré : « Le candidat au suicide doit savoir que ses

proches parents risquent de payer pour son crime », ajoutant : « Oui, il faut liquider les pères si cela peut empêcher les fils de perpétrer des opérations-suicides ». Un Palestinien de 32 ans, membre du Fatah, a d'ores et déjà été tué avec ses deux enfants, âgés de 5 et 6 ans, par un tir de missile sur sa maison.

Par ailleurs, la situation générale ne cesse de se dégrader dans les territoires occupés où, d'après des chiffres récents, le nombre des colons israéliens continue d'augmenter. La semaine dernière, lors d'un échange de tirs entre Palestiniens et soldats israéliens près d'Hébron (où quelque 400 colons juifs protégés par l'armée vivent toujours au milieu de 120 000 Palestiniens !) une fillette palestinienne de sept ans a été tuée d'une balle dans la tête.

Au total, depuis le début de l'Intifada, il y a bientôt un an, les affrontements entre Palestiniens et Israéliens ont fait 775 morts, dont 629 Palestiniens. L'État d'Israël montre chaque jour son mépris pour la population palestinienne et pratique le terrorisme à grande échelle. Il n'est pas étonnant qu'il provoque en retour les attentats dont des Israéliens sont maintenant les victimes, et il ne mettra certainement pas fin à la colère des Palestiniens en les opprimant davantage.

Laurent MERLET

Macédoine

VOUS AVEZ DIT LA PAIX ? QUELLE PAIX ?

La signature, le 13 août, d'un accord, censé mettre fin à la guerre larvée qui sévit depuis la fin janvier entre les rebelles albanophones de l'UCK et les forces officielles du gouvernement macédonien, a été suivie immédiatement d'un début de déploiement des forces militaires de l'Otan.

Cette apparente amorce de « solution » à la crise macédonienne est patronnée avec ostentation par les grandes puissances, représentées par les dirigeants de l'Otan, de l'Union européenne et de l'OSCE. L'instabilité entretenue par cette guerre dans le borbier des Balkans, qu'elles ont contribué à créer depuis plus de dix ans, ne les satisfait sans doute pas, même si elles peuvent aussi s'en accommoder.

Cet accord du 13 août est pourtant bien fragile. Il a été signé par les représentants des quatre principaux partis en Macédoine : il s'agit du SDSM social-démocrate et du VMRO-DMPNE nationaliste, tous deux prétendant représen-

ter la majorité slave des deux millions d'habitants de la Macédoine, ainsi que le PDP et le PDA, tous deux représentant la minorité albanaise, soit environ un quart de la population.

Ces quatre partis forment à Skopje, la capitale macédonienne, un gouvernement d'union nationale. Mais il reste que l'UCK, l'organisation de la guérilla albanaise de Macédoine, n'a pas été associée directement aux négociations qui ont précédé l'accord et que, même si aujourd'hui au moins certains de ses chefs déclarent qu'ils les respecteront, ils n'ont quant à eux rien signé. Or, le hic, c'est que cet accord prévoit entre autres choses que les combattants de l'UCK rendent leurs armes aux forces de l'Otan... ce qui est loin d'être fait.

En échange, le Parlement de Macédoine accepterait de satisfaire certaines des revendications de la minorité albanaise, y compris en organisant une modification de la Constitution. Ainsi, l'albanais deviendrait deuxième langue officielle ; on ferait entrer davantage d'Albanais dans la police et l'armée. Les mairies des villages albanophones pourraient accepter ou refuser la

nomination du chef local de la police. Mais en fait, l'accord lui-même est truffé de considérations qui rendent l'avenir incertain : rien que les détails des étapes qui doivent jaloner la mise en place de l'accord s'étalent sur trois ans ! Alors d'ici là, bien des provocations ou des incidents pourront relancer les affrontements. Et les uns et les autres savent très bien se renvoyer la balle : jusqu'ici aucun cessez-le-feu n'a été respecté. D'ailleurs, pour le président du Parlement, le chef de l'UCK est toujours un « criminel de guerre », tandis qu'une branche qui se présente comme la plus radicale de la guérilla albanaise, l'USKH, parle déjà d'un accord traître qu'elle ne respectera pas et a revendiqué de récents attentats.

Les peuples de la région n'ont rien à attendre de bon du côté de ces bandes armées, dont la méthode militaire a consisté jusqu'ici à investir des villages à majorité albanaise et à harceler de là les forces macédoniennes, transformant en otages ces populations qu'elles prétendent défendre. Ces bandes armées s'alimentent par ailleurs à divers trafics pour lesquels

la région est une plaque tournante, avec notamment les réseaux mafieux de la prostitution des femmes des pays de l'Est.

Mais, quand bien même les chefs de l'Otan finiraient par envoyer vraiment les 3 500 soldats dont ils parlent, sous le prétexte officiel de récolter l'armement de l'UCK, les peuples de la région n'auraient pas non plus de véritable et durable solution à leurs problèmes à en espérer.

Comme la Bosnie et le Kosovo, la Macédoine à son tour est en passe d'être soumise à un quadrillage par les troupes occidentales. L'ensemble de ces régions est ailleurs surveillé en permanence par des avions et des matériels militaires des grandes puissances. C'est de la mise en place d'un système de protectorat militaire à durée indéterminée qu'il s'agit. Et même si les militaires de l'Otan, qui tentent d'être imaginatifs en cette fin d'été, période de récolte, ont baptisé leur plan pour la Macédoine « moisson essentielle », il ne s'agit en aucun cas d'une moisson favorable aux peuples.

Éric TOLIAN

Il y a 10 ans...

Ex-URSS LE PUTSCH RATÉ D'AOÛT 1991



Les tanks se retirent de Moscou le 21 août.

AFP

Le 19 août 1991, profitant de ce que Gorbatchev, le président de l'URSS, prenait des vacances loin de Moscou, quelques hauts dirigeants décrétèrent l'état d'urgence dans tout le pays.

Ayant fait entrer certains régiments de chars dans la capitale, les chefs du gouvernement, du KGB (la police politique), de l'armée et du PCUS (Parti communiste de l'URSS) disaient vouloir restaurer un pouvoir fort afin de stopper le processus de désintégration du pays.

L'opération sombra d'elle-même deux jours plus tard. Moins du fait d'une réelle résistance aux putschistes de la part d'autres clans dirigeants, auto-proclamés « réformateurs » ou « démocrates », que faute de soutien au sein même de l'appareil d'Etat, et d'abord de ses secteurs chargés du maintien de l'ordre : armée, KGB, police. C'était la confirmation des dégâts provoqués, en quelques années, dans l'appareil dirigeant de la bureaucratie au fil des luttes de pouvoir au sommet de l'Etat.

Un processus de désintégration provoquée

En effet, depuis 1985 et son arrivée à la direction de l'URSS, Gorbatchev s'était heurté à toutes sortes d'oppositions de la part de la haute bureaucratie. Pour tenter de briser ces entraves à son pouvoir, il avait lancé des « réformes » (la pérestroïka) flattant la soif d'enrichissement de larges couches de la bureaucratie, puis de la petite bourgeoisie. Mais il avait été vite débordé par les forces sociales qu'il avait mises en appétit et qui s'étaient engagées dans une course de plus en plus effrénée au pillage du pays. Cela avait paralysé et désorganisé ce qu'il restait d'économie planifiée et étatisée dans cet Etat, né de la première révolution ouvrière victorieuse, malgré des dizaines d'années de dictature antiouvrière de la bureaucratie depuis Staline.

Ce processus de désintégration et de paralysie s'était d'autant plus fait sentir à la fin des années quatre-vingt qu'il s'était trouvé, au sommet de l'Etat, d'autres hauts bureaucrates

(dont un certain Eltsine à la tête de la Russie soviétique) pour renchérir, à leur propre compte, sur la démagogie de Gorbatchev et contre ce dernier.

Au fil de ces événements, et ceux-ci s'emballèrent en trois-quatre ans, d'un bout à l'autre du pays, tout l'appareil dirigeant de la bureaucratie avait été entraîné dans des luttes de clans ouvertes parmi les sphères du pouvoir.

La course au chaos

Les responsables de ces appareils, y compris de ceux des

forces de répression, avaient désormais noué des liens bien trop étroits avec les dirigeants locaux de la bureaucratie, qui contestaient le pouvoir central afin d'établir le leur à la tête des républiques de l'URSS, pour pouvoir encore réagir collectivement comme le leur demandaient les auteurs du putsch. Toute tentative en ce sens aurait risqué de briser ces appareils, voire de provoquer des affrontements entre cliques dirigeantes rivales, avec le risque que la population y prenne part. Or, de cela, ni les putschistes ni leurs adversaires n'en voulaient. Tous craignaient comme la peste une intrusion des masses dans leurs querelles internes. Voilà pourquoi aucun des deux camps n'appela la population à la rescousse durant le putsch. Eltsine put prendre une pose théâtrale sur un char pour appeler la population à la désobéissance passive, il se garda d'organiser la grève générale qu'il avait évoquée, et plus encore d'inciter les soldats à l'insubordination.

L'échec du putsch scella le sort de Gorbatchev et, à travers lui, de l'URSS. Politiquement affaibli face à Eltsine, Gorbatchev fut contraint de démissionner de la tête du PCUS, et Eltsine en profita pour interdire ce parti dont il avait été un des dirigeants avant de le quitter afin de se rallier toute une frange de la petite bourgeoisie.

Avec ce nouvel affaiblissement du pouvoir central suite à l'échec du putsch, la voie était

désormais ouverte pour que les chefs des quinze républiques de l'URSS puissent se tailler des fiefs n'ayant plus à rendre compte à aucune tutelle centrale. Aussitôt, la plupart proclamèrent leur indépendance (alors qu'en juin, donc deux mois plus tôt, un référendum à l'échelle du pays avait montré qu'une large majorité de la population voulait le maintien de l'URSS).

Enfin, en décembre, Eltsine et ses homologues dirigeants des deux autres républiques slaves, l'Ukraine et la Biélorussie, décidèrent d'en finir avec l'URSS afin de se débarrasser de Gorbatchev, qui en était encore le président en titre. Le pays éclata en quinze Etats indépendants, mais sans pour autant que cesse le processus de décomposition du pouvoir qui avait provoqué la disparition de l'URSS.

Démembré, livré au pillage des privilégiés de la couche dirigeante, ce qui était encore peu avant un Etat unifié et la seconde puissance mondiale s'enfonçait dans le chaos.

Dix ans après

Nulle part en Russie la commémoration du putsch avorté d'août 1991 n'a fait recette. A Moscou, ceux qui s'affirment encore opposés aux putschistes n'ont pu organiser un concert devant la Maison blanche (le siège de la chambre des députés), là où Eltsine avait organisé la prétendue « résistance » au putsch. Ce sont les autorités russes, pourtant héritières du camp sorti vainqueur du putsch, qui ont interdit la célébration de cette « victoire ». En revanche, peu auparavant, elles avaient autorisé la tenue d'une conférence de presse des anciens putschistes, amnistiés depuis 1994, où plusieurs ont tressé des couronnes au nouveau chef du Kremlin, Poutine.

Il n'y a là nul paradoxe. L'Etat russe n'en finit pas de pâtir des suites du processus de désintégration dans lequel l'ont entraîné ses propres dirigeants depuis plus de dix ans. Le pouvoir central peine toujours autant à s'affermir, à établir son autorité sur

les régions et sur son propre appareil d'Etat. Et ne parlons même pas de l'instauration d'une économie de marché, censée rimer avec abondance, prospérité et démocratie (comme le promettaient les « démocrates » de 1991) : au gré d'une économie de pillage hautement profitable aux membres de la bureaucratie et aux parasites qui prospèrent dans leur sillage, ce n'est pas le marché qui s'est mis en place, mais le bazar, dans tous les sens du terme, à commencer par celui de chaos.

Face à cela, ce n'est pas d'hier que les sphères dirigeantes ou la presse russes appellent à la « dictature de la loi », vantent l'Etat fort à la chinoise ou à la chilienne sans lequel, disent-ils, il ne saurait y avoir d'avancée sur la voie du marché. Poutine ne dit pas autre chose. Seul l'avenir dira s'il a les moyens de ses ambitions. Mais comme conseillers sur cette voie, à la différence d'un Eltsine qui allait les chercher outre-Atlantique, il choisirait plutôt parmi les putschistes d'il y a dix ans. Eux aussi promettaient la « dictature de la loi »...

Pierre LAFFITTE

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON-TROTSKY

Notre dernière brochure :

- N°90 : l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'alimentation entre les mains du grand capital.

(Exposé du Cercle Léon-Trotsky du 27 avril 2001)

- Prix : 10 F

- Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

Un sondage

En Russie comme ailleurs, les sondages valent ce qu'ils valent. Mais, à l'occasion du dixième anniversaire du putsch d'août 1991, la presse russe en a publié un (émanant d'un organisme officiel) qui parle de lui-même.

47% des personnes interrogées considèrent qu'elles vivraient aussi bien sinon

mieux si le putsch avait réussi. 43% ne voient nullement en Eltsine le « père de la démocratie » (c'est lui qui se présentait ainsi, il est vrai, avec l'appui des dirigeants des grandes puissances occidentales), mais comme un dirigeant qui n'a fait qu'utiliser cette période de trouble à son profit.

Rééditions de Erich-Maria Remarque

- *Un temps pour vivre, un temps pour mourir*
- *L'étincelle de vie*
- *Les exilés*
- *Arc de triomphe*

Ces quatre romans de l'auteur allemand Erich-Maria Remarque viennent d'être réédités en un seul volume. Ils ont tous pour toile de fond la Seconde guerre mondiale.

Remarque se définissait comme « pacifiste militant », lui qui, adolescent, avait combattu dans les tranchées de la guerre de 1914-1918 et en était sorti physiquement blessé et moralement définitivement marqué. Cette expérience terrible lui inspira le roman qui le rendit immédiatement célèbre, en Allemagne et dans le monde entier, *A l'Ouest rien de nouveau*.

En 1933, au moment de la prise du pouvoir par les nazis, Remarque dut fuir l'Allemagne. Son roman *A l'Ouest rien de nouveau* fut brûlé en place publique comme ouvrage « antipatriotique et démoralisateur » et il fut déchu de sa nationalité allemande. Il vécut en exil, en Suisse, en France, aux Etats-Unis, jusqu'à sa mort, en 1970.

Le premier roman de cette réédition s'intitule *Un temps pour vivre, un temps pour mourir*, peut-être mieux connu sous le titre de *L'île d'espérance*, et se déroule au début de l'année 1943. Il conduit le lecteur depuis l'enfer de la bataille de Stalingrad jusqu'à une petite ville d'Allemagne en ruines, après avoir subi les bombardements massifs des troupes alliées, et dans laquelle le héros en permission tente de retrouver sa famille.

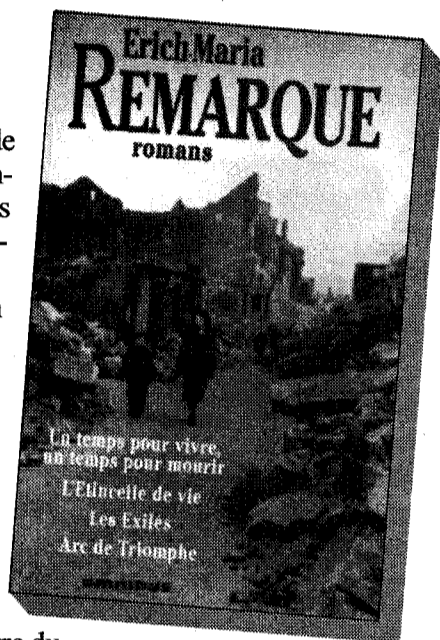
Pour sa part, le roman suivant, *L'étincelle de vie*, se déroule dans un camp de concentration, en 1944, où l'on se déclare « un peu lassé de torturer au bout de dix ans ». Les personnages principaux - juifs et détenus politiques - survivent depuis dix ou douze ans. Sous les bombardements américains qui réduisent petit à petit en ruines les alentours du camp, dans une ambian-

ce de débâcle, au milieu de nazis qui réalisent l'effondrement du régime, certains détenus luttent pour conserver leur humanité.

Le troisième roman publié fait faire au lecteur un retour en arrière, à la veille de la guerre, alors qu'un groupe de juifs et d'opposants au régime nazi, chassés d'Allemagne, tente de trouver un asile, un lieu où s'installer en sécurité. Les Exilés, tel est le titre du livre, poursuivent une fuite sans fin à travers l'Europe, ballottés d'une frontière à l'autre, de la Suisse à la France, de la France à l'Autriche, puis à la Tchécoslovaquie. Ils vivent de l'espoir réduit d'obtenir un visa, une autorisation de séjour de plus de quelques heures. Ils dorment dans des hôtels crasseux, tenus par des marchands de sommeil, qui escroquent sans vergogne ces voyageurs forcés.

Enfin, le dernier de ces quatre romans, *Arc de triomphe*, se déroule en 1939 à Paris. On y retrouve encore un exilé sans papier, ex-victime des nazis, le docteur Ravic, qui exerce clandestinement la chirurgie pour remplacer, une fois l'anesthésie faite, un chirurgien français alcoolique et incapable.

Dans ses romans, Remarque n'a jamais eu le souci de



construire des fins joyeuses aux histoires qu'il raconte et aux événements qu'il décrit, qui eux ne le sont jamais. Pourtant, si ses romans sont aussi révoltants que bouleversants, c'est bien parce qu'ils ne sont jamais démoralisants.

Malgré la sauvagerie et la barbarie qu'il décrivait, l'auteur croyait en l'humanité et voulait, surtout, montrer ce qu'elle recèle de générosité, de courage, de résistance et de fraternité.

Certains de ces quatre romans étaient devenus introuvables. Cette réédition est donc la bienvenue car Eric-Maria Remarque est un auteur qu'il faut connaître et faire connaître.

Pierre VANDRILLE

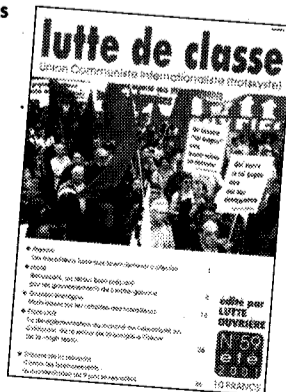
Erich-Maria REMARQUE,
Romans. Editions Omnibus,
1312 pages, 155 francs.

LUTTE DE CLASSE N° 59

Au sommaire :

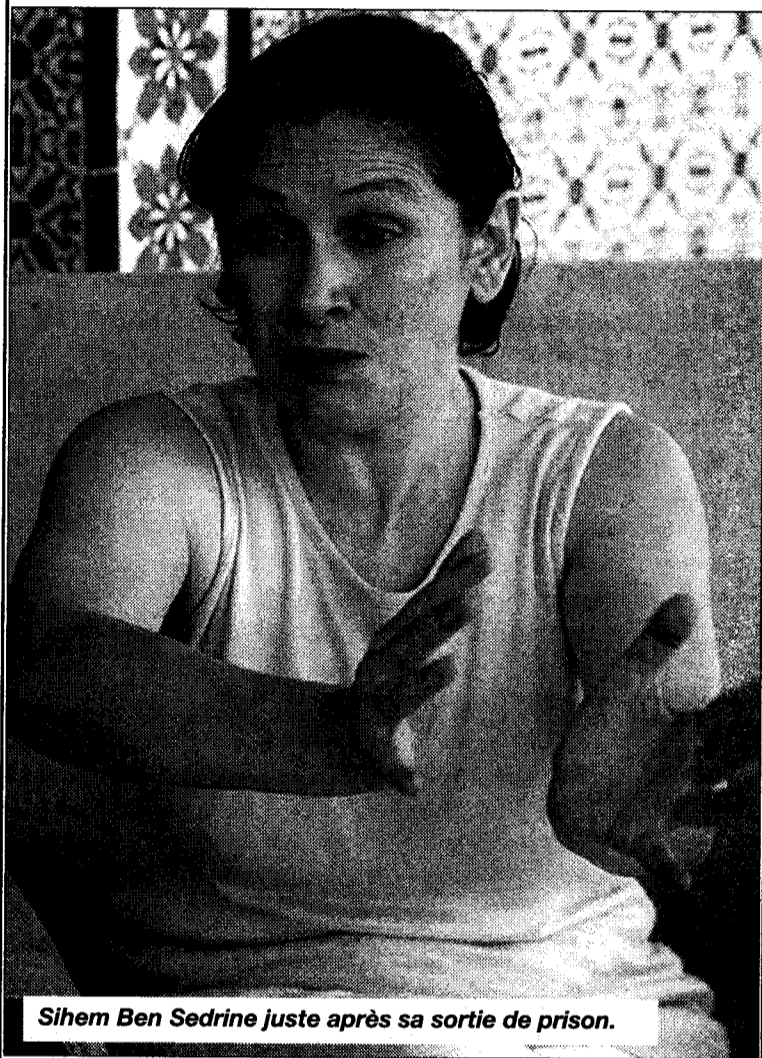
- France
Les travailleurs face aux licenciements collectifs
- Italie
Berlusconi, un retour bien préparé par les gouvernements de centre-gauche
- Grande-Bretagne
Main basse sur les retraites des travailleurs
- Etats-Unis
La déréglementation du marché de l'électricité en Californie, ou le retour de la bougie à l'heure de la « high tech »
- Tribune de la minorité
Contre les licenciements : la manifestation du 9 juin et ses suites

Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres



Tunisie

LEUR AMI BEN ALI



Sihem Ben Sedrine juste après sa sortie de prison.

Sihem Ben Sedrine, porte-parole du mouvement d'opposition tunisien, le Conseil national pour les libertés, arrêtée le 29 juin à Tunis, a été libérée, le 11 août, après sept semaines de détention. Elle avait reçu le soutien de deux cents avocats et d'associations dont Reporters sans frontières. Elle attend son procès pour diffamation pour avoir accusé un juge de ne pas respecter la présomption d'innocence des accusés dans les procès politiques.

Arrêté à peu près au même moment, Mohamed Moadia, ancien leader du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), le principal parti d'opposition, est encore en prison. Et ils sont encore nombreux dans son cas, connus ou inconnus, emprisonnés dans des conditions épouvantables, souvent soumis à la torture, comme cet opposant, cité par Danielle Mitterrand, dans une tribune libre du *Monde*, qui a été torturé pendant dix-neuf jours, ou comme un autre, condamné à dix-sept ans de prison et qui fait la grève de la faim depuis plusieurs mois. Ou encore ce militant du Parti ouvrier communiste tunisien condamné à

neuf ans de prison suite au procès contre ce parti en février 1998. On se souvient également des attaques contre le journaliste Taoufik Ben Brik.

Aujourd'hui, ils seraient environ un millier de prisonniers politiques, dont personne - ou presque - ne parle. Des médias ont souligné, il y a quelques mois, la « volonté d'ouverture » du président Ben Ali annonçant aux journalistes : « *Ecrivez sur tous les sujets que vous voudrez, il n'y a pas de tabou* ». Mais le succès populaire de la chaîne de télévision par satellite, *El Mustakillah*, basée à Londres et donnant la parole aux opposants au régime a vite eu raison de cette pseudo-démocratisation.

Il en faut peu pour déplaire à Ben Ali. Quant au gouvernement français, on ne l'entend pas. Il faut dire que les relations sont au mieux avec le gouvernement tunisien, qui, par la répression, exploite sa population en toute tranquillité, pour le moment du moins. Et tant que les affaires marchent...

Sylvie MARÉCHAL

Hausse du coût de la rentrée scolaire, mais pas des salaires

Les frais de la rentrée devraient augmenter de 4,3 %, selon l'enquête annuelle de la Confédération syndicale des familles (CSF), rendue publique le lundi 20 août. L'augmentation sera donc bien plus importante encore que celle de la rentrée 2000 (1,3 %).

Même les familles qui viennent de toucher l'allocation de rentrée ne peuvent faire face à toutes les dépenses.

Ces dépenses scolaires, en effet, peuvent représenter 37 % du budget d'une famille pour le mois de septembre, et même l'engloutir complètement dans le cas de parents au Smic ayant plusieurs enfants en sections professionnelles ! Toujours d'après les chiffres de la CSF, il faut compter 578 F pour un enfant de cours préparatoire,

1 963 F pour un élève de sixième, 3 508 F pour une seconde générale et même 4 722 F pour un élève de seconde technologique industrielle. Et il ne s'agit là que des dépenses strictement scolaires. En réalité, les familles doivent dépenser beaucoup plus, ne serait-ce que pour les vêtements.

Ce serait l'envolée des prix des fournitures, en particulier ceux du papier, + 130 % dans le secteur de la papeterie ces derniers mois, qui expliquerait, cette fois, cet accroissement. Et il est vrai que pour les patrons de ces secteurs, la rentrée scolaire, c'est surtout la rentrée de gros profits.

Mais on entend aussi, y compris une des responsables de la CSF, accuser les listes de fournitures trop importantes des enseignants. C'est par trop facile ! Mais

il est significatif que des enseignants, en maternelle ou primaire surtout, n'aient ni ramettes de papier, ni cahiers pour les enfants de leurs classes. Le budget fournitures pour l'enseignement primaire dépend des communes, et toutes les communes ne consacrent pas la même part aux écoles. La moyenne par enfant peut varier de 250 F à 600 F ou beaucoup plus, dans une commune plus riche (pour prendre l'exemple de l'Oise).

De ce point de vue, l'Etat pourrait justement consacrer l'argent nécessaire à l'Education de façon à ce que les familles n'aient vraiment rien à déboursier, et ce, quel que soit le niveau de scolarité.

Mais si le coût de la rentrée scolaire pour les familles des classes populaires devient de plus en plus lourd, c'est que les salaires, eux, n'augmentent pas, qu'ils restent, de toute façon, très bas, sans parler bien sûr des maigres sous de tous ceux qui se trouvent au chômage.

On est très loin de la gratuité de l'enseignement, et du droit égal à la culture pour tous.

Aline RETESSE



Toujours plus haut... les prix.

AFP

Impôts Plus tu gagnes, plus ça baisse

Sur les avis d'imposition que les contribuables reçoivent depuis quelques jours, figure pour beaucoup une baisse d'impôt. Et dix millions auront droit à la prime pour l'emploi sous forme de réduction d'impôts ou de chèque pour les non-imposables. Présentée comme « la bonne nouvelle de fin de vacances », Fabius a choisi d'en tirer le maximum de profit. Il a d'ailleurs choisi de faire figurer en clair le montant de l'allègement fiscal sur tous les formulaires afin que chacun puisse bien apprécier le cadeau et la générosité du ministre des finances.

Des réductions d'impôts d'abord pour les plus riches

Bien sûr, pour tous ceux qui bénéficieront de ces réductions d'impôts ou d'un chèque, c'est toujours bon à prendre. Mais là encore charité bien ordonnée commence par les plus riches.

Ces mesures font partie du plan Fabius d'allègement des impôts de 140 milliards sur trois ans. Sur ces 140 milliards de francs, 79 milliards iront au quart le plus riche de la population et 19 milliards seulement au quart le plus pauvre. En effet, le gouvernement a choisi de baisser progressivement non seulement l'imposition des plus basses tranches (de 3,5 % pour les deux premières, de 2,5 % pour les deux suivantes) mais aussi des plus hautes tranches de 1,5 %. Ainsi le célibataire fortuné déclarant 450 000 F au fisc cumule les réductions de toutes les tranches et bénéficiera d'une ristourne d'impôt de 6 600 F. Le smicard célibataire qui payait 1 048 F d'impôts par an n'en payera plus au bout de trois ans, soit donc 1 000 F de ristourne d'impôt. Le chômeur non imposable n'aura, lui, aucun « cadeau de retour de

vacances ». Il faut dire qu'il n'est sans doute pas parti en vacances... 6 600 F pour le plus riches, 1 000 F pour le smicard et rien pour le RMiste. Voilà la justice façon Fabius.

Une prime pour l'emploi bien sélective

La fameuse prime pour l'emploi a été instaurée pour contrebalancer un peu les cadeaux faits aux plus riches. C'est pourtant loin d'être le cas. Elle est maximale (1 900 F) pour un smicard à temps plein et dégressive au dessus et en dessous jusqu'à 0,3 SMIC. Mais comme son nom l'indique, elle est réservée à ceux qui ont un emploi. Ni les chômeurs ni les retraités ne sont concernés. D'après Fabius, elle doit au contraire inciter les chômeurs à rechercher activement du travail. Rendre les chômeurs responsables de leur situation, on croirait entendre Seillière. Mais qui donc transforme les salariés en chômeurs ? Qui sinon les Danone Alstom, Moulinex, Bata, Alcatel, AOM, et autres licenciés ? Non seulement, les chômeurs ont les revenus les plus faibles, ils n'ont droit à aucun centime de « cadeau » mais ils doivent par dessus le marché subir la morale de Fabius.

Selon un sondage paru récemment dans *Le Figaro*, Laurent Fabius serait devenu, avec ce plan de réduction d'impôt, le personnage politique le plus plébiscité par ceux que ce journal appelle les « décideurs », c'est-à-dire un assortiment de chefs d'entreprises, journalistes et politiciens, avec 77 % d'opinions favorables. Cela prouve au moins que les patrons savent reconnaître les leurs, ou du moins leurs serviteurs.

Christian BERNAC

SNCF

La SNCF a récemment annoncé une augmentation de ses tarifs TGV en septembre de 1,9 % en moyenne. Or, il y a déjà eu une augmentation de tarifs de 2,2 % fin janvier. Cela fait beaucoup pour une seule année !

Selon les responsables de la SNCF, cette hausse des tarifs à la rentrée scolaire servira à éviter... une augmentation lors du passage à l'euro, en janvier 2002. Ben voyons !

L'arnaque

Dans cette affaire, la SNCF n'est pas seule à faire fort en matière d'hypocrisie. En effet, si le ministre de l'Economie a demandé aux entreprises publiques de ne pas profiter du changement de monnaie pour augmenter les tarifs, il n'a rien dit pour... avant janvier. La SNCF a bien reçu le message en décidant d'augmenter ses tarifs tout de suite, tout en expliquant que la conversion en euro entraînerait une baisse de 0,4 %... ce qui reste à voir !

La SNCF voudrait presque nous présenter cette hausse comme un cadeau : on vous augmente maintenant mais c'est pour votre bien, car au moment du passage à l'euro, il n'y aura pas de hausse. Peut-être que les hauts cadres de la SNCF croient que les voyageurs vont gober cette énormité, mais tout le monde a bien compris : une arnaque reste toujours une arnaque.

R. B.

Sangatte

BARBELÉS DE LA HONTE

L'Angleterre menace la société du tunnel sous la Manche d'une amende d'environ 20 000 francs pour chaque immigré du centre de Sangatte, près de Calais, qui réussirait à passer sa frontière.

Eurotunnel a déjà dépensé

30 millions de francs dans des moyens répressifs afin de tenter d'interdire le passage. Aujourd'hui, elle devrait renforcer les dispositifs existants par de nouveaux barbelés, de nouveaux vigiles et la construction d'un mirador géant.

Sangatte est en train de deve-

nir un véritable camp de concentration entre Calais et le tunnel. Et ce n'est pas le gouvernement Jospin qui l'en empêchera, lui qui refuse depuis des années la régularisation de 63 000 immigrés sans papiers.

RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS !

La Coordination nationale des sans-papiers appelle à une manifestation nationale, le samedi 25 août, à 14 heures, place de la République, à Paris, pour exiger la régularisation de tous les immigrés sans papiers.

Aujourd'hui au gouvernement, les dirigeants du Parti Socialiste font la sourde oreille à cette revendication qu'ils estimaient justifiée lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Ils maintiennent cette attitude par pleurerie devant la droite et la par-

tie de l'opinion réactionnaire et xénophobe.

Pour dénoncer cette politique et exiger la régularisation de tous les sans-papiers, LUTTE OUVRIERE se joint à l'appel à manifester de la Coordination nationale.